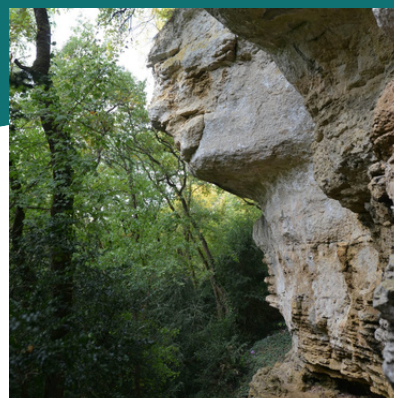
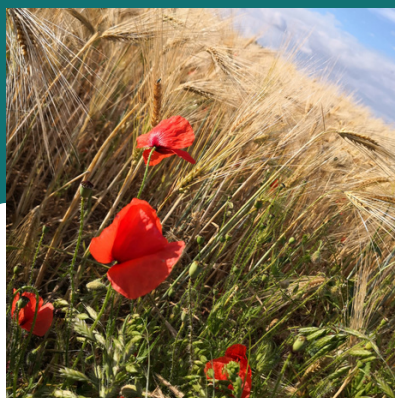
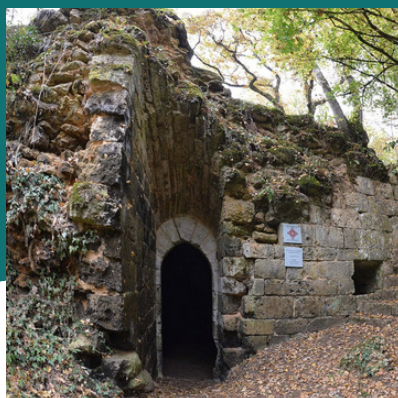




LA LETTRE DE BÉRUGES



Chères Bérugeoises, chers Bérugeois,

Le Conseil municipal s'est réuni deux fois en juin : le 5 et le 23. Nous avons élu une liste de délégués pour les élections sénatoriales que vous trouverez en ligne et dans le compte rendu de ce bulletin municipal. La Boivre a également été au cœur de nos échanges. Des travaux de restauration ont été réalisés par la Fédération de pêche de la Vienne afin de préserver ce patrimoine naturel essentiel. Dans le même esprit, la renaissance de l'association Valboivre, à laquelle participent notamment des élus de la commune, ouvre de belles perspectives pour renforcer les liens entre les habitants et leur environnement.

Le bar commerce multiservice est un sujet de conversation quotidien à Béruges. La question « Alors, quand est-ce qu'il ouvre ? » revient souvent. Nous sommes nous aussi impatients ! La commune est aujourd'hui prête à finaliser la mise à disposition des locaux. Nous sommes désormais dans l'attente d'éléments relevant du futur exploitant afin de conclure le bail.

Agenda

- **Lundi 13/7 - 19h** : Fête nationale. Stade Mullon. **p12**
- **Mercredi 12/8 - 19h30** : Observation Eclipse. Plaine du Japres. **p12**
- **Jeudi 27/8 - 13h-17h** : Tour Poitou Charentes, 4ème étape
- **Samedi 5/9 - 9h30-13h** : Forum des associations. Salle des fêtes. **p10**
- **Dimanche 6/9** : Musée ouvert
- **Vendredi 11/9 - 19h** : Sal'O'bars, les Tontons Zingueurs. La Cure. **p9**
- **Vendredi 18/9 - 20h30-23h30** : Comité de Jumelage. Loto Salle des fêtes. **p11**
- **Samedi 19/9 - 18h30** : Conférence "Les derniers ducs d'Aquitaine". Salle des fêtes. **p10**
- **Samedi 19-20/9 - 18h30** : Journées du Patrimoine.
- **Samedi 26/9 - 19h** : CBF soirée cabaret. Salle des fêtes. **p12**

Agenda Municipal

Prochain conseil municipal

- **Mardi 8/9 - 19h30**

Commissions

- **Lundi 14/9 - 18h30** : Communication
- **Mardi 22/9 - 19h** : Voirie

Un des sujets majeurs de ce début de mandat concerne la voirie :

nous avons entendu vos préoccupations concernant la vitesse excessive. En collaboration avec Grand Poitiers et le Département, des actions concrètes sont en cours pour renforcer la sécurité routière : réparation du bitume, reprise des marquages au sol, réflexion sur des aménagements complémentaires. Ces aménagements contribueront à améliorer la sécurité de tous, mais ils ne remplaceront jamais la vigilance et le civisme de chacun sur la route. Enfin, l'épisode de canicule que nous venons de traverser a mis en lumière l'importance de notre solidarité collective. A l'école, les enfants dont les parents n'avaient pas de mode de garde ont été accueillis dans la cantine climatisée, chaque après-midi. Un grand merci à tous les parents qui ont pu garder leurs enfants et permettre l'accueil de ce petit groupe par les enseignantes et les agents du périscolaire qui ont dû s'adapter chaque jour. Le CCAS a également joué un rôle essentiel en maintenant le contact avec les personnes fragiles et en relayant conseils et informations pour traverser ces journées difficiles en toute sécurité.

Au plaisir de vous retrouver nombreux durant l'été, à l'occasion des animations organisées par la municipalité. Ces moments sont l'occasion de partager des instants conviviaux dans notre belle commune.

Isabelle Guérin
Maire de Béruges

Directrice de publication : Isabelle Guérin, Maire
1 place de l'Eglise 86190 Béruges

Rédactrices : Joëlle Garcia, Laurence Guittet, Jennifer Taramelli
Imprimeur : Imprimerie Nouvelle. 1 rue Vignaud 86580 Biard

Photographies couverture : Jean-Marie Quintard

Retrouvez toute l'actualité de la commune
sur le site www.beruges.fr et sur IntraMuros



INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte rendu des Conseils municipaux des 5 et 23 juin 2026

Séances publiques

5 juin 2026

Elections. Liste des délégués élus pour voter aux élections sénatoriales le 27 septembre prochain :

Titulaires : Damien Ladiré, Isabelle Guérin, Franck Savigny, Pascale Balawender, Yves Girardot ; suppléants : Lydie Provost, Christian Dessault, Jennifer Taramelli.

Finances. Alors que les dépenses liées aux travaux du bar-commerce multiservice sont engagées, certaines subventions attendues ne sont pas encore versées. Pour anticiper une baisse de trésorerie, le Conseil décide donc de passer le montant maximum pour la création d'une ligne de trésorerie, par délégation à la maire, de 75 000 à 200 000 euros.

CCAS. Le Conseil a élu Geoffroy Lagrive pour compléter les membres élus du CCAS.

Bar commerce multiservice. Les élus ont voté l'annulation d'une délibération concernant le loyer et le bail commercial pour que celui-ci soit rédigé avec toutes les garanties nécessaires à la pérennité du commerce tout en protégeant les intérêts de la commune. Après validation juridique et contrôle de la légalité, une décision de la maire va entériner ces nouveaux accords.

Restauration de la Boivre. Les élus ont voté une convention avec la Fédération départementale de la pêche pour mener des travaux de restauration dans la Boivre. L'objectif est de redynamiser le cours d'eau par empiérement afin de diversifier les écoulements et de recréer des habitats favorables aux espèces piscicoles locales.

Ce chantier est réalisé au cours de l'été, une période propice pour minimiser l'impact environnemental sur le milieu et ses abords. Les travaux sont pris en charge par la Fédération de pêche.



23 juin 2026

Sécurité routière. Les élus ont reçu les services Voirie de Grand Poitiers et du Département pour travailler sur la sécurité routière. Nous recevons de nombreuses interpellations de Bérugéois et Bérugéaises concernant la vitesse excessive sur les routes de la commune. Le Conseil a donc voté le renouvellement du contrat Elancité concernant l'entretien et les données statistiques du radar pédagogique. Ces résultats, collectés et analysés, pourront répondre aux habitants en listant précisément les lieux concernés qui seront alors transmis à la gendarmerie. Ils constitueront également une base de réflexion pour des aménagements permettant de réduire la vitesse.

Référent déontologue. La loi impose aux collectivités de mettre à disposition des élus un référent déontologue. Son rôle est de les accompagner dans l'exercice de leur mandat, à titre individuel et de façon confidentielle. C'est la prévention de conflits d'intérêts. Faire en sorte que l'on respecte les obligations de probité, de neutralité, notamment la charte de l' élu, et respecter la bonne utilisation des moyens publics. L'Association des Maires de France (AMF) de la Vienne a proposé 2 référents, nous en avons contacté une : Mme Pavageau, Maître de conférences en Droit public à l'Université de Poitiers. Spécialiste du droit public et rattachée à l'Institut de droit public, elle intervient principalement en droit administratif. Elle ne demande aucune indemnité pour toute sollicitation. Elle nous a informés que, par expérience, elle était peu sollicitée et pourrait donc répondre rapidement aux demandes.

Conventions.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) propose à la commune une convention d'objectifs et de financement, pour nous accompagner dans notre projet d'offrir des formations volontaires aux agents de la commune, comme le BAFA et le BAFD. La formation est prise en charge par la commune qui est alors subventionnée par la CAF. A ce jour, un agent peut être concerné, la formation lui a été proposée. La convention est adoptée.

La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) propose à la commune de conventionner un second site d'escalade situé à proximité de la Voie Romaine. Un premier site, à Jean Moulin, fait déjà l'objet d'une convention signée lors de la précédente mandature, représentant un coût annuel de 1 008 € pour la commune.

Les élus ont examiné cette nouvelle proposition. Si ce projet présente un intérêt pour la valorisation du patrimoine naturel de la commune et peut contribuer au développement de la pratique de l'escalade à Béruges, plusieurs interrogations demeurent concernant son coût, les conditions de sécurité, les garanties d'assurance et la répartition des responsabilités entre la commune et la FFME. Des précisions complémentaires ont donc été demandées afin de permettre au Conseil de se prononcer en toute connaissance de cause. La décision a été reportée à un prochain Conseil municipal.

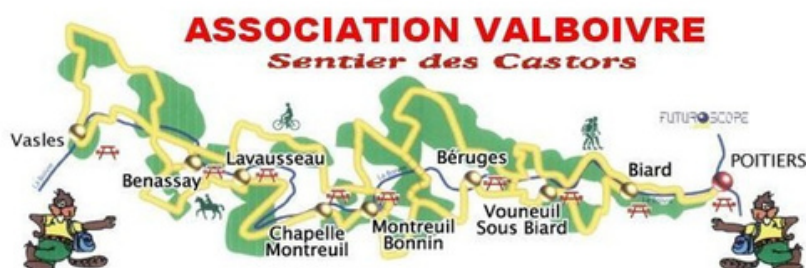


Référents hameaux. Un engagement de campagne est mis en place : des élus se sont portés volontaires pour être les interlocuteurs privilégiés de leur hameau, le relais d'informations municipales mais également pour faire remonter des informations au bureau municipal. Joëlle Garcia est désignée coordinatrice, elle fera le lien entre les référents et le bureau municipal.

Commissions participatives. La première commission Voirie se tiendra le 22 septembre à 19h avec, à l'ordre du jour, entre autres, la sécurité routière. Les personnes qui veulent participer doivent contacter Pascal Valleau, adjoint à la Voirie. Une commission Bâtiment aura lieu fin octobre, sous la houlette de Christian Dessault, adjoint aux Bâtiments et à l'Urbanisme. Les commissions seront annoncées dans le prochain bulletin municipal, en septembre. Elles sont ouvertes à tous et ont un ordre du jour défini. Il sera demandé à un participant de faire un compte rendu afin que l' élu qui mène la commission soit plus disponible pour les échanges.

Les travaux de l'école seront abordés lors d'une commission dédiée uniquement à ce sujet. Toutes les parties prenantes seront associées : représentants de parents d'élèves, APE, professeurs, conseiller pédagogique, agents du périscolaire, etc.

Association Valboivre. Créée en 1994, cette association regroupe huit collectivités et des acteurs locaux de la vallée de la Boivre. Elle a pour objectif de mettre en valeur ce territoire en développant le tourisme, en valorisant le patrimoine naturel et historique et en organisant des actions : création d'un sentier de 100 km le long de la vallée, mise en place d'une signalétique pour les sites remarquables, recensement du patrimoine (lavoirs, châteaux...), animations et événements locaux (marches, expositions...), actions pédagogiques. Suite aux élections, l'association se relance. Pascale Balawender, Damien Ladiré et Pascal Valleau se proposent pour en faire partie.



Les élus de Béruges engagés au service de la commune et du territoire

Les élus de Béruges participent toute l'année aux commissions de Grand Poitiers et à plusieurs organismes partenaires. Ces instances préparent les décisions qui ont un impact direct sur le quotidien des habitants : mobilité, voirie, eau et assainissement, logement, développement économique, culture, transition énergétique et protection de l'environnement.

REPRÉSENTATION AU SEIN DE GRAND POITIERS

GRAND POITIERS
communauté urbaine

Conseiller communautaire

Damien Ladiré siège au Conseil communautaire de Grand Poitiers. À ce titre, il est membre de droit de l'ensemble des commissions thématiques et siège également à la Commission d'évaluation des politiques publiques. Isabelle Guérin assure la suppléance du conseiller communautaire.

Plusieurs conseillers municipaux siègent également au sein des commissions thématiques de Grand Poitiers :

- **Commission générale et des finances** : Lydie Provost
- **Voirie, espaces publics, mobilité, urbanisme et foncier** : Christian Dessault et Pascal Valleau
- **Transition énergétique, déchets et économie circulaire** : Yves Girardot et Jennifer Taramelli
- **Développement économique, enseignement supérieur, recherche, économie sociale et solidaire et emploi-insertion** : Joëlle Garcia et Yves Girardot
- **Agriculture, alimentation, biodiversité, eau et assainissement** : Stéphane Pionneau et Pascal Valleau
- **Sport, culture, patrimoine et tourisme** : Pascale Balawender et Fabienne Pasquier
- **Logement pour tous, solidarité et politique de la ville** : Joëlle Garcia et Franck Savigny
- **Sécurité et accessibilité** : Damien Ladiré

REPRÉSENTATION DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Les élus de Béruges siègent également dans plusieurs organismes qui exercent des compétences importantes pour notre territoire.

- **Comité syndical d'Énergies Vienne** : Yves Girardot
- **Commission territoriale d'énergie d'Énergies Vienne** : Yves Girardot (titulaire), Franck Savigny (suppléant)
- **Syndicat mixte pour l'aménagement du Seuil du Poitou et Syndicat mixte du Clain Aval** : Damien Ladiré



Une responsabilité au sein du Syndicat du Clain Aval

À l'issue de l'installation de la nouvelle assemblée du Syndicat mixte du Clain Aval, **Damien Ladiré a été élu vice-président**. À ce titre, il est chargé de la restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau, de la continuité écologique et est référent du sous-bassin de la Boivre.

Le syndicat intervient sur un territoire de 78 communes et près de 290 000 habitants pour assurer la gestion des cours d'eau, la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

L'implication de l'équipe municipale dans les différentes instances du territoire **permet à Béruges de participer activement aux réflexions et aux décisions** qui concernent le quotidien des habitants, tout en contribuant aux projets portés à l'échelle de Grand Poitiers.

LE RÉFÉRENT HAMEAU

Un interlocuteur privilégié dans son voisinage.

Des élus se sont portés volontaires pour être référents au sein de leur hameau. Le référent est l'interlocuteur privilégié des habitants, il est le relais entre la mairie et la population.

Vous pourrez lui adresser vos remarques et suggestions directement ou par mail suivant le tableau ci-dessous. Votre référent sera également là pour vous informer de la tenue de commissions, d'événements concernant votre hameau.

LES RÉFÉRENTS HAMEAUX

**La Bourdilière, Visais, Boussais,
Jean Moulin**

Geoffroy Lagrive
bourdiliere@beruges.fr



Le Bourg, Cruchet

Stéphane Pionneau
bourg@beruges.fr



**Bourgversé, L'Espassière,
Le Temple**

Alexandrine Goy
Fabienne Pasquier
bourgverse@beruges.fr



**Le Verger Bonnet, Les Cours, La
Coudre, Le logis des cours**

Aude Cayzac
verger@beruges.fr



**Le Champ de la Plaine, La forêt de
l'Epine, Les Essarts, le Prieuré**

Franck Savigny
champlaine@beruges.fr



**Gaudent, Les Petits Grands Champs,
La Raudière, La Commanderie,
L'Epinay, La Torchaise**

Sébastien Giraud
Pascale Balawender
torchaise@beruges.fr



Ferrière

Yves Girardot
Patrice Fouquet
ferriere@beruges.fr



**L'Aumône, La Montagne, La Loge du
Pin, Le Pin, Vauvinard**

Jennifer Taramelli
vauvinard@beruges.fr



Correspondant défense : CORDEF



Notre commune est dotée d'un correspondant défense. Il s'agit de Christian Dessault, adjoint à la mairie. Il répond à toutes les questions des jeunes, filles ou garçons, qui souhaiteraient s'engager dans le nouveau service national.

Le service national n'est pas obligatoire : il repose sur le volontariat. Les seules conditions : avoir entre 18 et 25 ans, être motivé, être de nationalité française, avoir effectué sa journée de mobilisation, ex "Journée Défense et Citoyenneté". Aucun diplôme n'est requis.

Le Service national sera institué progressivement, à partir de septembre 2026.

Pour tout renseignement : cdessault@beruges.fr

Bien vivre ensemble

Bruits de voisinage

Prévenez votre voisinage avant la tenue d'un événement bruyant. Après 22h, ne dépassez pas les 80 dB afin de ne pas occasionner de nuisances auprès de votre voisinage.

Si, par sa durée, sa répétition, son intensité, vous êtes gêné par un bruit de voisinage, tentez la solution amiable :

- Ne répondez pas au bruit par le bruit. Envenimer la situation ne sert à rien.
- Contactez le fauteur de bruit pour lui expliquer calmement, et avec courtoisie, votre gêne.
- Invitez-le à venir se rendre compte, par lui-même, des troubles qu'il cause.

Même avant 22 heures, tout bruit gênant peut être sanctionné.

Si le problème persiste :

- aux horaires d'ouverture contactez la mairie : **05 49 53 32 54**
- en dehors de ces horaires, et de nuit contactez la gendarmerie : **17**

Le fauteur de bruit en cas de sanction risque une contravention jusqu'à 450€



Dépôts de déchets sauvages

L'abandon de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet est interdit. Chacun dépose ses déchets dans ses propres bacs. Tout dépôt de déchet sauvage sur la voie publique fait l'objet d'un signalement à la gendarmerie.



ACTUALITÉS



PLANIMÈTRES

Les deux planimètres ou panneaux d'affichage ont été installés sur la commune. Le premier, situé sur la place de l'église, présente, les chemins de randonnée 14B "Les Châteaux de Béruges" et 14C "En chemin vers l'Abbaye du Pin".

Le second planimètre se trouve au stade Paul Mullon et retrace les circuits de Grand Poitiers.



VOIRIE TRAVAUX

Grand Poitiers a installé des panneaux de signalisation sur la D6 au lieu-dit le Poteau pour limiter le tonnage à 3,5 t sur la route de la Ferrandière. **Travaux prévus entre le 3 août et le 30 septembre.**

L'entreprise Ginger est intervenue pour réaliser les carottages pour l'étude géotechnique. L'étude structurelle en parallèle de l'étude géotechnique permettra de dire si la structure de cette chaussée est en adéquation avec le flux de circulation.



APPEL AUX DONNS

Afin de fleurir les pieds de murs et les bordures de la commune, nous faisons appel aux jardiniers et amateurs de fleurs : si vous avez à offrir des graines de plantes comme belle-de-jour, belle-de-nuit, pavot de Californie, souci, marguerite, rose trémière, campanule, aubriète, érigéron, valériane... vous êtes invités à les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, dans une enveloppe soigneusement fermée mentionnant le nom de la plante. Merci !



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre à la brigade de gendarmerie de Vouillé.



LOGIS DES COURS

Dans le contexte des fortes chaleurs actuellement observées sur notre territoire, le **Logis des Cours ouvre ses portes afin d'accueillir les personnes qui souhaiteraient bénéficier d'un lieu frais** et adapté pendant cette période.

Cette ouverture exceptionnelle vise à offrir un espace de repos et de rafraîchissement aux habitants les plus vulnérables face aux températures élevées.

Tél : 05 49 50 05 64

Infos pratiques

~~LE RELAIS~~

Borne le Relais

Suspension de la collecte des textiles

La décision a été prise par le Relais de suspendre ses collectes sur **tout Grand Poitiers jusqu'à nouvel ordre**. Seules les bornes collectées par Emmaüs à Poitiers, Saint-Benoît et Buxerolles continueront à fonctionner normalement.

Tout dépôt au pied des bornes sera assimilé à un dépôt sauvage.

GRAND POITIERS
communauté urbaine

Sport vacances

Vacances Sportives

Un été sportif, gratuit et plein d'énergie pour les jeunes de 3 à 17 ans !

Grand Poitiers Sports propose un programme encadré, ludique et varié du **6/07 au 28/08** :

Piscine, patinoire, bus, carte VPass, gratuites, inscriptions : toutes les informations sont sur Grand Poitiers Sports



Transport

- **Bus Vitalis gratuits** le mercredi de 13h à 19h.
- Gratuits toute l'année pour les enfants de 3 à 12 ans avec la carte Vpass disponible en agences Vitalis et sur Grand Poitiers Sports Vacances
- 1h30 de stationnement offerte chaque samedi dans les parkings couverts du centre-ville.

Les tarifs Vitalis changent au 1er juillet.

La gratuité des navettes vers le centre-ville s'est arrêtée le 4 juillet.



Horaires d'été à partir du 4 juillet

Pour rappel :

- Gratuité le samedi pour tous sur tout le réseau Vitalis
- Gratuité pendant l'été pour les moins de 25 ans avec Grand Poitiers Sports Vacances

Commerces et services pendant l'été

- **Collecte d'ordures ménagères** du **14 juillet** maintenue. Sortir son bac la veille
- **Agence postale** :
Lundi : 15h30 - 17h30 / Mardi : 15h30 - 17h30
Jeudi 10h00 - 12h30 / Vendredi : 13h15 - 17h
Fermée du lundi 13/07 au 31/07
- **Boulangerie fermée** du 29/07 au 19/08 inclus
- **Boucher charcutier** absent en août
- **Primeur** présent tout l'été.

DÉMARCHAGES – CAMBRIOLAGES

Des personnes effectuent actuellement du démarchage à domicile sur la commune. Elles se présentent en tant qu'entreprises spécialisées en entretien de toitures ou de rénovation de l'habitat ainsi que piscinistes.

Aucun démarchage n'est autorisé par la Mairie et, à ce jour, nous n'avons aucune preuve de la légitimité de ces entreprises.

La Mairie vous demande donc de faire preuve de vigilance.

N'ouvrez pas votre porte à des inconnus et ne donnez pas de renseignements personnels.

En cas de doutes, merci d'en informer la **Mairie au 05 49 53 32 54 ou mairie@beruges.fr** ou de contacter la **gendarmerie nationale (17) ou la gendarmerie de Vouillé au 05 40 51 81 23**.

La préfecture de la Vienne nous informe

Une recrudescence des cambriolages est actuellement constatée dans plusieurs secteurs du département

La Police nationale et la Gendarmerie de la Vienne ont renforcé leur présence sur le terrain avec davantage de patrouilles et de contrôles dans les zones les plus touchées.

Quelques réflexes simples peuvent faire la différence :

- Fermez portes, fenêtres et volets à chaque absence, même courte ;
- Ne laissez aucun objet de valeur visible depuis l'extérieur ;
- Évitez d'annoncer vos vacances ou déplacements sur les réseaux sociaux ;
- Signalez immédiatement tout comportement ou véhicule suspect.

Restons vigilants et solidaires pour la sécurité de tous



AMÉNAGEMENT DE LA BOIVRE AU STADE PAUL MULLON



Lors du conseil municipal du 5 juin 2026, les élus ont voté une convention avec la Fédération départementale de la pêche pour mener des travaux de restauration dans la Boivre.

L'objectif est de redynamiser le cours d'eau par empierrement afin de diversifier les écoulements et de recréer des habitats favorables aux espèces piscicoles locales.

Ces travaux permettent de diversifier les écoulements et d'avoir un cours d'eau dynamique.

Les blocs créent :

- des zones d'accélération du courant
- des zones calmes en aval des pierres
- des tourbillons et des micro-courants

Cette diversité est essentielle pour **un cours d'eau en bonne santé et une épuration naturelle de l'eau**. Ce chantier vient d'être réalisé, la période étant propice pour minimiser l'impact environnemental sur le milieu et ses abords.

Cette convention n'a aucune incidence financière pour la commune, les travaux étant pris en charge par la Fédération de pêche.



VIGILANCE FORTE CHALEUR

Des températures élevées sont de nouveau attendues dans les prochains jours : entre 35°C et 37°C

Adoptons les bons réflexes pour nous protéger :

- Buvez de l'eau régulièrement
- Rafraîchissez-vous plusieurs fois par jour
- Gardez votre logement au frais en fermant volets et fenêtres en journée
- Évitez les sorties et efforts pendant les heures les plus chaudes

Restons également vigilants envers les personnes les plus fragiles : personnes âgées, enfants, femmes enceintes ou personnes malades.

- Veillez également à l'hydratation des animaux

En cas de malaise ou de symptômes liés à la chaleur faites le **15** ou le **112**

Prenez soin de vous et de vos proches.

Suivez l'évolution de la situation :

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/vienne>



CANICULE

Un grand merci aux équipes éducatives et périscolaires qui se sont adaptées, durant la semaine de vigilance rouge canicule, pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. La cantine climatisée a été très appréciée les après-midis. Merci aussi aux parents d'élèves qui se sont organisés pour garder leurs enfants et permettre cet accueil pour les enfants sans autre mode de garde. Une belle solidarité !



ÉCONOMIE LOCALE



LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Idéalement situé en **plein cœur du village**, sur la place de l'église, la commune de Béruges propose à la location ce local commercial d'une superficie d'environ **37 m²**.

Il se compose d'un espace principal lumineux et fonctionnel, pouvant accueillir une activité commerciale, artisanale, de services ou une profession libérale. Il dispose également d'un espace de détente doté d'un point d'eau (**13 m²**) et de **sanitaires indépendants** accessibles aussi bien au locataire qu'à sa clientèle. La **devanture vitrée** permet de mettre en avant l'activité et l'entablement offre l'espace nécessaire à l'installation d'une enseigne.

Ses atouts :

- Stationnement à proximité
- Disponible immédiatement

Pour tout renseignement ou pour organiser une visite, merci de vous adresser à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture, par téléphone au **05 49 53 32 54** ou par email à **mairie@beruges.fr** avec en objet « Location espace commercial ».



BAR MULTISERVICE

La commune de Béruges remercie l'ensemble des financeurs qui ont permis de réaliser ces travaux.



PRÉFECTURE DE LA VIENNE



Avec le soutien de



agence nationale de la cohésion des territoires



OUVERTURE D'UN SALON DE COIFFURE

Ouverture en août de votre salon
8 ter rue de la Perroderie à Béruges

Coiffeuse depuis 15 ans, j'ai décidé de m'installer à mon domicile en créant un espace dédié à mon activité afin de vous apporter un confort et un moment privilégié. J'effectue tout type de prestation personnalisée avec diagnostic avant chaque technique : balayage - couleur - coupe - brushing - lissage - soin profond - coiffure événementiel. J'ai hâte de vous accueillir !
Marina

RÉSERVE TON MOMENT

Scanne le QR code pour prendre rendez-vous.



07 77 36 60 13



ENFANCE JEUNESSE

Périscolaire

Cette année encore, le **tournoi de baby-foot** a eu son petit succès durant la pause méridienne de l'école de Béruges. Cette saison 2025-2026 a vu 32 participants s'affronter, 16 équipes, des filles et des garçons, du CE1 au CM2, en tournoi principal et en « consolante » jusqu'à l'apothéose **le 12 juin dernier**.

Les 3 derniers matchs du tournoi se sont déroulés en plein air et devant une foule en délire !

La victoire en « consolante » a été pour Paul et Evan, vice-champions la saison dernière.

La 3ème place a été attribuée à Maël et Nathan.

Les 2èmes sont Noa et Gabriel.

Quant à la victoire, elle voit le couronnement de Joé et Solhan.

Une belle ambiance, de bons moments et **un bel état d'esprit que l'on est content de retrouver chaque année !**

Rendez-vous donc dans quelques mois pour la saison 2026-2027 où les champions et vice-champions ne pourront pas remettre leurs titres en jeu car ils nous quittent pour le collège.

Et n'oubliez pas : **le midi, c'est baby !**



École C et D Alléaume : rentrée 2027-2028

Pré-inscriptions scolaires concernant les enfants nés en 2024

Mme VIAL, l'inspectrice de la circonscription, nous conseille d'avoir une vision précise des effectifs pour la rentrée 2027 dès la rentrée 2026.

En effet, c'est à cette période que se prend la décision de fermeture de classe.

Madame la Maire a pris contact avec les assistantes maternelles. Lydie Provost, adjointe à la Petite Enfance rencontrera, en septembre, madame Estelle Prieur, responsable du Relais Petite Enfance de Vouneuil-sous-Biard dont dépend Béruges pour les crèches.

Du côté des parents : merci de vous faire connaître auprès de la mairie afin de pré-inscrire votre enfant né en 2024, dès que possible.



Périscolaire : T.A.P. Pêche

Durant les mois de mai et juin (quand la météo était clémente), des enfants de l'école de Béruges ont pu participer à un Temps d'Activité Périscolaire intitulé « La Journée des Prises ».

Accompagnés par Maxime, le chef du restaurant scolaire, une dizaine d'enfants ont pu aller perfectionner leurs techniques de pêche dans les plans d'eau et rivières de La Chapelle-Montreuil, Chiré-en-Montreuil et Montreuil-Bonnin. Nouveauté cette année mais véritable succès auprès des enfants qui ont pu partager un moment convivial, en extérieur, et s'adonner à leur loisir préféré entre copains !



Cette expérience sera très certainement renouvelée l'année prochaine !

Petite Enfance

05.49.39.41.64 - 06.08.34.92.66 petiteenfance@vouneuil-sous-biard.com

Réunion du Pôle Petite Enfance

Lundi 8 juin 2026, la mairie de Vouneuil-sous-Biard a accueilli une réunion dédiée au Pôle Petite Enfance, animée par sa responsable.

Première réunion de travail pour les élus de Vouneuil-sous-Biard, Biard et Béruges autour de leur service unifié Petite Enfance — crèches et relais petite enfance, ensemble au service des familles.

Plusieurs sujets ont été au cœur des échanges :

- La future **matinée Petite Enfance du 3 octobre 2026**, à la salle R2B de Vouneuil-sous-Biard
- La fête des crèches du 25 juin 2026
- Le planning d'organisation pour 2027
- La rentrée de septembre

Enfin, nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée d'une **nouvelle responsable Petite Enfance, Madame Estelle Prieur**, qui interviendra auprès des assistantes maternelles et des familles sur les 3 communes. Elle prendra ses fonctions le 1er septembre 2026. Nous lui souhaitons la bienvenue !

ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS



Football F.C.V.B.

Philippe Lafanechère - 06 88 73 79 67
philippe.lafanechere@wanadoo.fr

Le FCVB à l'assaut d'une montagne !

Pour la première fois de son histoire, le stade des Cours de Béruges va accueillir des matchs de championnat d'un **niveau régional**. L'aventure est excitante, le challenge est ambitieux. Mais que la route s'élève pour nos footballeurs ! En cette période de tour de France, la **Régionale 3** est un col haute catégorie pour le tout jeune FCVB. A l'heure de faire le bilan de la saison écoulée, on peut bien sûr se satisfaire d'avoir atteint ce niveau régional mais, déjà, les regards se tournent vers la préparation de l'équipe pour la prochaine saison. Les dirigeants s'activent cet été pour constituer le staff et recruter quelques joueurs aguerris aux joutes de ce niveau de compétition. L'équipe fanion a joué son rôle de locomotive du club et, dans son sillage, bon nombre de groupes ont performé, cette saison, à l'image des jeunes du club et des féminines qui ont obtenu de très bons résultats sportifs. Rendez-vous sur les terrains début août pour l'ensemble des groupes seniors-filles et enfants. Tous ceux qui souhaitent rejoindre le club de foot local sont les bienvenus. Bel été à tous !



La victoire dans le tournoi du club des U11 du FCVB



Les présidents du club, Philippe Lafanechère et Jean-Luc Brin, remercient Dominique Dionet pour son investissement en tant qu'arbitre bénévole.



Sal'O'Bars

Benoît Clavier - 06 20 19 47 82
lessalobars@gmail.com

Rendez-vous le **vendredi 11 septembre dans le jardin de la cure** pour la dernière soirée Sal'O'Bars de la saison 2026. Nous accueillerons avec plaisir **les Tontons Zingueurs**, formation cuivrée bien connue des Poitevins. Les membres de ce collectif définissent leur musique comme étant apéritive ou digestive selon les envies...

De notre côté, nous nous occupons de vous nourrir et de vous hydrater en sortant la plancha et la tireuse à bières.

Comme depuis toujours, l'entrée est gratuite et vous pouvez apporter votre pique-nique.

Plein de bonnes raisons, donc, de venir en famille ou entre amis profiter de cette belle soirée de fin d'été.

Ouverture des portes à 19h, début du concert à 20h.



FEPS Danses traditionnelles

Madronet Nadine - 06 60 51 54 81
fepsdanses traditionnellesberug@gmail.com

L'Assemblée Générale de la Section Danses Traditionnelles du FEPS s'est tenue le vendredi 26 juin. Elle a été suivie d'un dîner partagé très convivial et de quelques pas de danse. Le résultat de l'année est positif.

Le bureau reste inchangé : Nadine Madronet, Jeannine Réveillault et Laurence Guittet.

Avec ses 19 adhérents, la section a pu réunir au moins une dizaine de danseurs chaque vendredi de 14h à 16h pour des séances dynamiques animées par Stéphanie Geay.

Séances : le vendredi de 14h à 16h, dans la salle des Fêtes.

Cotisation 15€ + Adhésion FEPS 12€.

La reprise est prévue le vendredi 18 septembre à 14h - 2 séances d'essai. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!

Nous serons présents au forum des associations le samedi 5 septembre.



FEPS Judo

Sandrine Léon - 06 80 73 68 28
said.sandrine@hotmail.fr

Reprise des cours

- lundi 14 septembre : kung-fu bâton
- mardi 15 septembre : judo et Qi Gong avec une nouveauté : **l'ouverture d'un cours de self défense**

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à me contacter. Il y a 2 séances d'essai pour chaque discipline.

RDV au forum des associations le samedi 5 septembre.

Bel été à tous et "à la rentrée !"





B.S.N.

Philippe FILLON – 06 32 20 71 73
philou.fillon@orange.fr

Les 6 et 7 juin derniers, 850 coureurs et 200 marcheurs sont venus, ils ont vu, ils ont (beaucoup) couru, et surtout survécu !

• **Samedi soir : L'invasion des Gaulois**

Tout a commencé samedi soir avec le fameux Relais des Gaulois. On ne sait pas si c'était la potion magique ou la perspective du barbecue et du houblon à l'arrivée, mais vous avez couru comme si le ciel allait vous tomber sur la tête.

• **Dimanche : Trail de l'Oppidum, 14ème édition** – Trois distances, un seul combat :

Le 9 km (qui était un 10,5km) : pour se donner une 1ère idée du terrain de jeux des Bsnois-es et avoir envie de revenir. Version trail avec la Grimpette et rando pour nos amis marcheurs !

Le 15 km : Le parfait compromis entre "Je gère ma course" et "Mais qu'est-ce que je fous là ?".

Le 27 km : Réservé aux courageux... ou à ceux qui s'étaient trompés de file au départ ! Vos cuisses s'en souviennent encore, mais vous l'avez fait !

C'est l'heure des (immenses) mercis !

À nos précieux bénévoles, nos partenaires, le Ligugé Social Club, Poitiers Ambulances, le doc, Un Hôpital Pour les Enfants, les propriétaires des terrains parcourus, tous les participants et les spectateurs...

Grâce à vous tous, cette édition est un véritable succès. Reposez bien vos jambes, soignez vos courbatures, et on se donne rendez-vous l'année prochaine pour remettre ça !



Bibliothèque

Sylvie Bernard – 06 04 48 06 31
Régine Le Lang – 06 44 95 15 34
bibliotheque@beruges.fr

Bilan et bel été

Cet été, renouez avec le plaisir de lire !

La Bibliothèque sera **ouverte tous les samedis matins de 10h à 12h**.

- Le samedi 6 juin, 11 résidents du Logis des Cours ont participé à l'animation « Choix de livres ».
- Le samedi 4 juillet, de 14h30 à 17h a eu lieu l'atelier Tricot-crochet.
- Une seconde animation « sculptures de ballons » sera proposée après l'été.
- Venez choisir, avec nous, une nouvelle revue pour enfants **Le journal de Mickey junior ou La Petite Salamandre ?**

Nous vous souhaitons un bel été.



F.E.P.S. Sophrologie

Bernadette BAUDOUIN – 06 81 50 98 11
bernadette.baudouin@wanadoo.fr

L'association vous propose pour la rentrée 2026/2027, Salle Claudette :

Séances Sophrologie

- Le mardi à 19h00 reprise le 22 septembre, débutants et confirmés.
- Le mercredi à 18h00 en visio, reprise le 23 septembre
- Le jeudi à 20h30 reprise le 24 septembre, confirmés.

Séances Yoga du rire

- Le lundi à 19h00, reprise le 7 septembre. 2 séances par mois.

Séances Hatha Yoga :

- Le dimanche à 9h et le lundi à 19h, en alternance.
 - 1ère séance lundi 14 septembre à 19h
 - 1ère séance dimanche 20 septembre à 9h

Tarifs :

- **Sophrologie** : 1 séance/semaine : 190 €
2 séances/semaine : 240 €
- 1 séance **sophrologie + Hatha yoga** : 240 €
- **Yoga du rire** : 7 € la séance ou 35 € les 6 séances
- **Hatha Yoga** : 120 € l'année

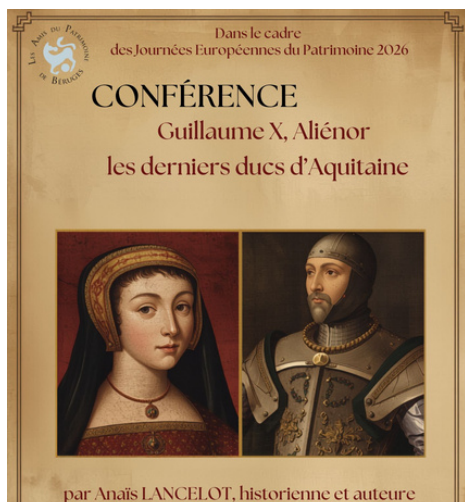
A venir : **20, 21 et 22 novembre, stage sophrologie** proposé par Eliane LAXAGUE intitulé : « Entre racines et devenir. Explorer les héritages, transgénérationnels et familiaux ».

Le FEPS sophrologie/yoga du rire sera présent au forum des associations le 5 septembre 2026



Amis du patrimoine

07 67 10 86 53 – musee@beruges.fr



Samedi 19 Septembre
18h30 – Salle des fêtes



FEPS Gym

Valerie BARTHELEMY - 06 15 11 93 97
feepsberuges.gym@gmail.com

Jeudi 18 juin s'est tenue l'Assemblée Générale de la section suivie d'un pique-nique convivial.
Bilan moral très positif, avec un effectif de 124 inscrits (dont 9 hommes, tous contents des bienfaits ressentis).
Conséquences de cet effectif important : 3 cours sur les 8 proposés ont été rapidement complets. Ce fut le cas des cours de **PILATES** du lundi 10h et 19h et du vendredi 9h. Le cours de BODY ZEN et du Pilates le jeudi soir ne pouvaient accepter que 2 personnes supplémentaires.

La transformation du cours de Gym en **BODY SCULPT**, plus dynamique, a vu son nombre augmenter à 14 participants. Nous invitons donc toutes les personnes désireuses de trouver une place la saison prochaine à nous contacter le plus tôt possible puisque les réinscriptions sont déjà lancées.

Cours mixtes ouverts à tous dès 14 ans - 2 essais gratuits

Rendez-vous est donné le **jeudi 3 septembre 2026 pour la reprise des cours.**

Nouveauté 2026 ! La GYMNASTIQUE DOUCE pratiquée sur chaise pour les personnes dont la motricité est réduite. Ce cours est proposé le **vendredi matin à la salle Claudette de 10h15 à 11h15.**

Il reste 6 places pour la rentrée 2026.

Venez nous retrouver au Forum des Assos, le samedi 5 septembre, de 9h30 à 12h, à la salle des Fêtes, pour vous renseigner et/ou vous inscrire.

Horaires et tarifs sur le site de la mairie, rubrique Association : Gym <https://beruges.fr/feeps-gymnastique/>

Bel été à tous !

Le bureau



Comité de Jumelage

Emmanuelle Bonnet - 06 72 02 23 87
jumelage@beruges.fr

Le Comité de Jumelage organise son **loto** annuel le **vendredi 18 septembre 2026 à 20h30** dans la salle des fêtes Avinyonet del Penedès.

Il y a de nombreux lots à gagner, dont le gros lot d'une valeur de **500€** !

Partie enfants - Tombola - Restauration sur place

Soirée animée par JP Animation 86

Réservation par **SMS : 06 13 25 28 65**



FEPS Danse moderne

Aude Maitrepierre - 06 07 16 93 49
danse.feepsberuges@yahoo.fr

Le samedi 20 juin au soir, à la salle des fêtes de Béruges, et malgré la canicule, s'est déroulée « Une nuit étrange ». Ce beau **spectacle orchestré par Eve Pachulski**, notre professeure de danse, a enchanté petits et grands. Bravant la chaleur extérieure, une centaine de spectateurs a pu apprécier le fruit d'un an de travail de nos danseurs et danseuses.

Un grand merci au bureau du FEPS Danse Moderne, aux bénévoles qui ont donné la main (ils se reconnaîtront) et à nos régisseurs !

Ce spectacle a été l'occasion pour Aude Cayzac, Présidente de la section danse moderne, de redire qu'elle quitterait son poste l'année prochaine, poste tenu brillamment depuis 2018 avec des périodes difficiles (gestion du COVID...). Sarah Blanchecotte, trésorière, se retire également. Nous sommes reconnaissants de leur plein engagement et attendons l'investissement de nouveaux parents pour pouvoir poursuivre cette belle aventure.

A l'année prochaine !



Symphonie

06 36 16 13 47
symphonie.emri@gmail.com

L'école de musique Symphonie sera présente lors du forum des associations qui se tiendra le 5 septembre 2026. Nous vous accueillerons, vous présenterons les activités dispensées : **ateliers musicaux, cours, événements**, et répondrons à toutes vos questions. Au plaisir de vous rencontrer lors de cette matinée.



Plaquette d'information : [symphonie 2026 2027](#)

Inscriptions : [Inscription SYMPHONIE Emri](#)



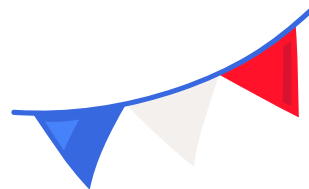
Ouverture des adhésions : **du 9 juin au 15 octobre 2026**

Culture et loisirs



Fête Nationale

13 juillet au stade Mullon



Apéritif concert

offert par le CCAS

Animé par Symphonie et Duo d'Arth'

Venez écouter de la musique, chanter et danser à partir de 19h.
Pique nique partagé - Plancha à disposition



ECLIPSE SOLAIRE

VEZ OBSERVER L'ECLIPSE LORS D'UN
RASSEMBLEMENT CONVIVAL ORGANISÉ
PAR LA COMMUNE.

12 Août
2026

19h30

Plaine du
JAPRES
BERUGES

PARKING SUR PLACE - suivre le fléchage

Protégez vos yeux : pensez aux LUNETTES



PIQUE-NIQUE partagé puis
Observation de la nuit des étoiles



point GPS du
lieu de RDV

Contact et information :
commission.communication@beruges.fr



Soirée Cabaret

Sandrine - 06 98 54 35 67

comiteberugesenfetes@gmail.com

✨ **DÎNER CABARET À BÉRUGES – Une soirée inoubliable vous attend !** ✨

Le Comité Béruges en Fêtes vous invite à plonger dans l'univers magique du cabaret le **samedi 26 septembre à partir de 20h, à la Salle des Fêtes de Béruges.**

Au programme : un dîner raffiné, un spectacle exceptionnel de 4 heures présenté par Olivier Dissais. Spectacle avec strass, plumes, élégance, musique et émotions pour une soirée placée sous le signe du rêve et du divertissement.

🎁 Et pour rendre cette soirée encore plus magique, un tirage au sort sera organisé parmi les participants avec deux billets gagnants permettant de remporter chacun une carte cadeau d'une valeur de 50 €.

- Apéritif de bienvenue
- Dîner préparé par le traiteur La Vieille Auberge
- 55 € par personne

⚠️ **Réservation obligatoire** – places limitées

Clôture des inscriptions : **18 septembre**

<https://www.helloasso.com/associations/comite-beruges-en-fetes/evenements/diner-cabaret-beruges-2026>



TAP Théâtre

Le spectacle « vagabondages » présenté en collaboration avec le TAP et Grand Poitiers a connu un vif succès le 17 juin à la salle des fêtes de Béruges, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

130 personnes étaient présentes !

Un merci tout particulier à Aurélie Clavier et Emmanuel Bonnet pour l'aide apportée à l'installation de la salle et leur participation à la représentation.

